



CHAMPIONNAT DU MONDE SENIORS
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNES CAVALIERS
19, 20 ET 21 SEPTEMBRE / LAMOTTE BEUVRON , FRANCE

Mondial TREC 2008 – Contact

FFE / Mondial TREC 2008
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte

Sophie Aujard
Tél : +33 (0) 2 54 94 46 84
Fax : + 33 (0) 2 54 94 46 81
e-mail : mondialtrec2008@ffe.com
site internet : www.mondialtrec2008.com

SOMMAIRE

1- Organisation.....	P.3
2- Localisation	P.4
3- Informations hébergement.....	P.4
4- Programme prévisionnel.....	P.5
5- Ordre de départ.....	P.6
6- Juges.....	P.6
7- Règlement et conditions spécifiques	P.6
8- Assurance des cavaliers.....	P.6
9- Passeports des chevaux.....	P.7
10-Vaccination.....	P.7
11-Certificats Sanitaires	P.7
12-Inspection des chevaux.....	P.8
13-Antidopage.....	P.8
<u>Code de conduite</u>	P.8
<u>Présentation des prestations équipes et accompagnateurs</u>	P.9
<u>Inscriptions</u>	P.10
<u>Formulaire de pré-Engagement</u>	P.11
<u>Formulaire d'Engagement définitif</u>.....	P.12
<u>Formulaire Juges</u>	P.13
<u>Formulaires Accompagnateurs</u>.....	P.14

1-Organisation

Organisateur de la manifestation : Fédération Française d'Équitation.

Comité d'Organisation : Commission Fédérale de TREC.

Président du Comité d'Organisation : M. Jean de Châtillon

Commissaire Général : M. Pascal Bioulac

Délégué Technique : M. Thierry Maurouard

Président de Jury : M. Jean-Pierre Blache

Jury de terrain : - M. Jean-Bernard Dreyfus
- M. Heinz Rieger (AUT)

Jury d'appel : - Mme Gerlinde Hoffmann (ALL)
- M. Jean-Guy Mercier (FRA)

Vétérinaires de l'épreuve: Denis Giraud (FRA), Fabienne Godin (BEL)

Service de santé: Fédération Française de Sauvetage et de secourisme 45 (FFSS 45)
- BP 33 – 45380 La Chapelle St Mesmin

Vétérinaire traitant : Dr. Raynaud

2- Localisation :

Lamotte Beuvron est situé à 150 km au sud de Paris.
Accès en Voiture par l'autoroute A10, puis A71, sortie n°3.

Train : Gare SNCF de Lamotte Beuvron.
www.voyages-sncf.com

Aéroports : Paris Orly, Roissy Charles De Gaulle.
www.aeroportsdeparis.fr



3- Informations hébergements :

Syndicat d'initiative de Lamotte Beuvron :

Tél. : +33 (0) 2 54 83 01 73 Fax : +33 (0) 2 54 83 00 94

e-mail : syndicat-initiative@lamotte-beuvron.com

horaires d'ouverture : mercredi et jeudi de 15h à 18h, vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Center Parcs :

Les Hauts de Bruyères

41600 Chaumont sur Tharonne

Tél. : 0820 810 041

Site internet : www.centerparcs.fr

4- Programme prévisionnel

Jeudi 18 Septembre 2008

14h00 – 20h00	ouverture des secrétariats sportif et touristique, Inscription des participants, hébergement des chevaux
20h00	dîner

Vendredi 19 Septembre 2008

07h00 – 10h00	petit déjeuner
08h00	contrôle vétérinaire
10h00 – 12h00	contrôle de l'harnachement
12h00 – 14h00	déjeuner
14h00	reconnaissance officielle du parcours en terrain varié (PTV) pour les chefs d'équipes
15h30	réunion des juges et des chefs d'équipes
17h00	accueil des cavaliers
17h30	cérémonie officielle d'ouverture du Mondial TREC 2008 à cheval
à la suite	dîner

Samedi 20 Septembre 2008

06h00 – 10h00	petit déjeuner et distribution des sacs repas aux cavaliers, juges et accompagnateurs
07h00	premier cavalier en salle de carte
07h20	premier cavalier au POR
A partir de 14h00	arrivée des cavaliers et contrôle vétérinaire
20h00	dîner

Dimanche 21 Septembre 2008

07h00 – 09h00	petit déjeuner
A partir de 08h00	contrôle vétérinaire (selon l'ordre de départ)
A partir de 09h00	maîtrise des allures (MA)
A partir de 09h30	parcours de terrain varié (PTV)
13h00	déjeuner
16h00– 18h00	calcul des résultats
18h00	remise des prix et cérémonie officielle de clôture
20h00	dîner et soirée

Lundi 22 Septembre 2008

09h00	bureau FITE
10h00	assemblée générale de la FITE

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme.

5- Ordre de départ :

1. Portugal, 2. Belgique, 3. Pays-Bas, 4. Grande Bretagne, 5. Autriche, 6. France, 7. Suisse, 8. Roumanie, 9. Espagne, 10. USA, 11. Andorre, 12. Italie, 13. Allemagne, 14. Canada.

Les autres nations seront insérées, par ordre alphabétique, d'une part à la place des ONTE qui n'enverront pas d'équipes, et, d'autre part, à la suite.

6- Juges

Pour cette manifestation il est fait appel aux juges internationaux de la FITE. Chaque Fédération pourra mettre à la disposition du jury de terrain au maximum un juge par obstacle. Chaque ONTE peut désigner 2 à 4 juges, le Comité d'Organisation sélectionnera 16 juges étrangers.

Les juges sont invités par le Comité Organisateur du vendredi soir au dimanche soir. Les frais de déplacement des juges n'est pas à la charge du Comité d'Organisation. L'hébergement s'effectue à Center Parcs.

Indication : Pas de remboursement lorsque l'hébergement n'est pas utilisé.

7- Règlement et conditions spéciales de participation

Le règlement international de TREC émis par la FITE dans sa dernière édition et le règlement national de la FFE sont appliqués. Lors de l'inscription, tous les participants doivent s'engager à accepter ces règlements.

Lors de leur participation au Championnat, les cavaliers engagent leur propre responsabilité. Tout recours contre l'organisateur est impossible.

La contrôle vétérinaire n'est pas une garantie pour la santé des chevaux.

Peuvent participer au Championnat :

- Seniors : Pour chaque nation 6 cavaliers qualifiés, être âgés de 16 ans minimum; le pays organisateur peut inscrire, en plus, six cavaliers individuels.
- Jeunes Cavaliers : Pour chaque nation 6 cavaliers qualifiés, être âgés de 16 à 21 ans;
- Chevaux : être âgés de 6 ans minimum; mesurer au minimum 1m30 au garrot.

8- Assurance des cavaliers

Chaque cavalier est responsable des dommages que lui-même ou son cheval pourront causer à eux même, à toute personne ou chose dès son arrivée jusqu'à son départ du lieu de la manifestation. Il est donc obligatoire que chaque cavalier soit assuré et que son assurance prévoie la participation à des compétitions à l'étranger.

9- Passeports des chevaux

Le règlement général actuel de la FEI s'applique. Tout cheval engagé dans des épreuves qui se déroulent dans son pays ou à l'étranger doit être en possession du passeport officiel de la FEI, ou d'un passeport national, agréé par la FEI, au titre de document d'identification et pour en établir la propriété du cheval. Tous ces chevaux doivent être correctement enregistrés et facilement identifiables. A moins qu'il n'y ait pas de réglementation nationale en matière de vaccination contre la grippe équine dans la nation invitante et dans la nation d'origine, tous ces chevaux doivent avoir un certificat de vaccination valable.

10- Vaccinations

Vaccination contre la grippe équine, Règlement Vétérinaire FEI Annexe VII, version actuelle.

Le «feuille de vaccinations» d'un passeport de la FEI ou d'un passeport national validé par la FEI ou la Fédération Nationale, délivré à tous les chevaux et poneys, doit porter le visa d'un vétérinaire non propriétaire du cheval. Ce visa certifie que deux injections ont été administrées au cheval à titre de vaccination primaire contre la grippe équine dans un laps de temps d'une durée minimum de 21 jours et maximum de 92 jours. De plus une injection de rappel doit être administrée au cours de chaque période successive de 12 mois, à partir de la deuxième injection de vaccination primaire. Avant le 1er janvier 1980, l'intervalle entre les vaccinations de rappel ne doit pas avoir excédé 14 mois. Aucune de ces injections ne doit avoir été administrée dans les 7 jours précédant une épreuve, y compris le jour de cette épreuve, ou de l'entrée dans les écuries du concours. Les normes édictées ci-dessus constituent le minimum indispensable. Tant pour la première vaccination que pour les rappels, il est recommandé de suivre les prescriptions du fabricant qui correspondent aux règlements édictés par la FEI. Dans de nombreux cas, les rappels sont conseillés à des intervalles inférieurs à 12 mois.

11- Certificats Sanitaires

Chaque concurrent est obligé de présenter les certificats sanitaires requis pour le transport du cheval jusqu'au concours au moment de l'identification des chevaux, c'est-à-dire avant l'entrée aux écuries, que ce soit :

- a) Dans le cas où ils viennent d'un état membre de l'UE, un certificat sanitaire pour les équidés enregistrés selon l'annexe B de la directive 90/426/CEE en vigueur,
- b) Dans le cas où ils viennent d'un tiers pays, un certificat sanitaire pour les équidés enregistrés selon l'annexe II de la décision de la Commission 92/260/CEE en vigueur.

Un certificat doit être établi dans une langue officielle de l'état de destination et dans une langue officielle de l'état d'origine. Il faut être en possession d'un certificat original.

L'organisateur veillera à ce que les documents sanitaires nécessaires pour le transport de retour devront également être établis par le pays d'origine. Il sera validé par le vétérinaire officiel de la compétition avant le départ des équipes.

12- Inspection des chevaux

Chaque cavalier devra présenter son cheval, ainsi que les documents d'accompagnement à l'inspection vétérinaire qui aura lieu sur le site du concours selon le programme vendredi matin, le contrôle de l'équipement aura lieu à la suite.

13- Antidopage

Les règles actuelles du règlement de la FEI sont applicables (Règlement vétérinaire Cap. V et VI, Annexe III).

Code de Conduite

La Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval soit en tout temps considéré comme souverain et qu'il ne soit jamais subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition.

1. Le bien-être des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences, à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage et la sellerie ainsi que le transport.
2. Pour être autorisés à concourir, les chevaux et les concurrents doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé. Cela comprend l'utilisation de médicaments, les procédures chirurgicales qui menacent le bien-être ou la sécurité des chevaux, la gestation des juments et le mauvais usage des aides.
3. Les épreuves ne doivent pas porter préjudice au bien-être des chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétition, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du cheval à poursuivre son voyage après l'épreuve.
4. Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée. Cela recouvre les soins vétérinaires appropriés, les blessures pendant les concours, l'euthanasie et la retraite.

La FEI encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Présentation des prestations équipes et accompagnateurs

➤ **Les prestations cavaliers comprennent:**

- L'engagement du couple pour l'épreuve (Championnat du Monde ou Championnat d'Europe),
- L'hébergement des chevaux en boxe fourni paillé. Foin et supplément paille en vente sur place. Accueil dès le mercredi après-midi ou le lundi selon la formule choisie.
- L'hébergement des cavaliers dans des cottages Center Parcs réservés pour chaque équipe. (cf. brochure)
- Repas dans le restaurant du Parc Equestre (buffet, cuisine traditionnelle) du jeudi soir au lundi matin, quelle que soit la formule choisie.

- Tarifs :

Formule A	Durée	Tarif par cavalier
	Du jeudi 18/09 soir au lundi 22/09 matin	250 €

Formule B	Durée	Tarif par cavalier
	Du lundi 15/09 soir au lundi 22/09 matin	320€

➤ **Les prestations accompagnateurs comprennent :**

- L'hébergement des accompagnateurs dans des cottages Center Parcs réservés pour chaque équipe. (cf. brochure)
- Repas dans le restaurant du Parc Equestre (buffet, cuisine traditionnelle) du jeudi soir au lundi matin, quelle que soit la formule choisie.

- Tarifs :

Formule C	Durée	Tarif par accompagnateur
	Du jeudi 18/09 soir au lundi 22/09 matin	180 €

Formule D	Durée	Tarif par accompagnateur
	Du lundi 15/09 soir au lundi 22/09 matin	250 €

Inscriptions

Les frais d'inscriptions sont à payer aux coordonnées bancaires suivantes :

code de banque: 30003
code guichet : 03766
numéro de compte: 0005 021 9863
Clé RIB: 45
IBAN: FR 76 30003 03766 0005 021 9863 45
SWIFT-BIC: SOGEFRPP

Libellé: "Nom du pays" / Mondial TREC 2008

L'inscription définitive des cavaliers et des accompagnateurs doit être remise à la Fédération Française d'Équitation avec le versement de 50 % des frais d'inscription. Le paiement du reliquat est dû à l'arrivée.

Formulaire de pré-Engagement

A envoyer au plus tard pour le **31 mai 2008** à:
 FFE / Mondial TREC 2008
 Parc Equestre Fédéral
 41600 Lamotte Beuvron
 Tél : +33 (0) 2 54 94 46 84 Fax: +33 (0) 2 54 94 46 81
 e-mail : mondialtrec2008@ffe.com

Pays :

Personne à contacter :

Adresse:

Ville:

Tél. & Fax:

E-Mail:

	Championnat du Monde Séniors	Championnat d'Europe Jeunes cavaliers
Jour d'arrivée		
Jour de départ		
Nombre de cavaliers		
Nombre de chevaux		
Nombre d'accompagnateurs		
Nombre de juges		
Langue(s) parlée(s)		

	Formule	Quantité	Total
Cavaliers	<input type="checkbox"/> A x 250 €	
	<input type="checkbox"/> B x 320 €	
Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> C x 180 €	
	<input type="checkbox"/> D x 250 €	
		Montant Total Engagement €

(Cf. détail des prestations et forfaits en page 9.)

Signature:

Formulaire d'Engagement Définitif

A envoyer au plus tard pour le **15 Août 2008** à:
FFE / Mondial TREC 2008
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron
Tél : +33 (0) 2 54 94 46 84 Fax: +33 (0) 2 54 94 46 81
e-mail : mondialtrec2008@ffe.com

NB: un formulaire par couple cavalier/Cheval

Cavalier

Pays:
Nom:
Prénom:
Adresse:
Ville:
Tel & Fax:
E-Mail:

Cheval

Nom:
Numéro d'identification :
Sexe:
Age:
Robe:
Race:
Propriétaire:
Date d'arrivée: 2008
Date de départ: 2008

50 % des frais d'inscriptions sont à payer à l'engagement aux coordonnées bancaires suivantes :

code de banque: 30003
code guichet : 03766
numéro de compte: 0005 021 9863
Clé RIB: 45
IBAN: FR 76 30003 03766 0005 021 9863 45
SWIFT-BIC: SOGEFRPP

Libellé: **"Nom du pays" / Mondial TREC 2008**

	Forfait choisi	Tarif par personne
Cavaliers	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> 250 €
	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> 320 €

Signature: _____

Formulaire Juge

A envoyer au plus tard pour le **15 août 2008** à:
FFE / Mondial TREC 2008
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron
Tél : +33 (0) 2 54 94 46 84 Fax: +33 (0) 2 54 94 46 81
e-mail : mondialtrec2008@ffe.com

Pays :

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ville:

Tel & Fax:

E-Mail:

Date d'arrivée:

Date de départ:

Langue(s) parlée(s):

Signature:

Formulaire Accompagnateurs

A envoyer au plus tard pour le **15 août 2008** à:
FFE / Mondial TREC 2008
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron
Tél : +33 (0) 2 54 94 46 84 Fax: +33 (0) 2 54 94 46 81
e-mail : mondialtrec2008@ffe.com

NB : Un Formulaire par pays. Sont considérés comme accompagnateurs, l'encadrement, les Officiels et amis, dans la limite de 10 personnes par pays.

Pays :

	Formule	Nombre de personnes	Total
Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> C x 180 €	
	<input type="checkbox"/> D x 250 €	
		Montant Total Accompagnateurs €

Signature: